

Rien n'est réglé après la victoire des reçus-collés

ENSEIGNEMENT

Pas de surprise mercredi à l'issue du conseil des ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Alors que, jusqu'à présent, les tribunaux avaient donné raison aux seuls étudiants de Namur et de l'UCL, le ministre a annoncé « *par mesure d'équité envers tous les étudiants ayant réussi au moins 45 crédits* » mais ayant échoué au concours, une possibilité « *d'inscription pour la suite du cursus* ». Un courrier a d'ailleurs été adressé en ce sens aux recteurs des universités.

Affaire close ? Absolument pas ! De nombreuses questions restent en suspens. Un, il convient de gérer en urgence la forme du filtre qui s'imposera aux étudiants entrés en médecine cette année. Le concours de fin de première étant remis en question par la fragilité légale des quotas, quelle mesure transitoire la Fédération Wallonie-Bruxelles va-t-elle mettre en place ?

Deux, il faut pour répondre aux exigences fédérales, mettre en place un nouveau filtre à l'entrée des études pour septembre 2017. Rappelons à cet égard la main tendue de la ministre flamande Hilde Crevits (CD&V) : elle souhaitait se concerter avec son ho-

mologue francophone pour mettre au point des filtres comparables. Elle s'est dit prête à revoir, si besoin, le système flamand, à la condition toutefois « *que nous continuions à fournir un travail sérieux pour limiter l'afflux* ».

Trois. Il faut, encore et toujours, régler le sort de tous les étudiants en cours de cursus. A ce stade, aucun numéro Inami n'est prévu pour leur permettre d'exercer. Aux 2185 recensés récemment s'ajoutent désormais les 250 reçus-collés. La ministre De Block évoquait cet été un lissage négatif en sept ans (qui consiste à récupérer en quelques années les numéros distribués aux surnuméraires). S'il se concrétise dans ce laps de temps, ce serait une catastrophe et pour les unifs, et pour la prochaine génération d'étudiants, et pour le système de soins de santé, puisque l'opération consiste à programmer une future pénurie.

Quatre. Le gouvernement doit expliquer très vite, hors de toute excuse communautaire, pourquoi il persiste à imposer un filtre sévère de part et d'autre de la frontière linguistique alors même qu'on importe des centaines de médecins étrangers et qu'il ferme les yeux sur la pénurie présente et à venir. ■

ERIC BURGRAFF